

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Vote pour : 14

Vote contre : 0

Abstention : 1

Date de la convocation :

23/03/2022

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 31 mars, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 mars 2022 s'est réuni exceptionnellement à la salle polyvalente, (crise COVID) en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 24 mars 2022.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Guy DUCHOSSOIS - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT- François VIGREUX - Evelyne CAIL - Jean-Luc ESNAULT - Sylvain DECOURS - Benoit DEFFIE- Claude DUVOUX.

Absents excusés : Patrick MOREL ayant donné pouvoir à Mme Françoise PLAT - Annik MOREL ayant donné pouvoir à Pascal BRAULT.

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Evelyne CAIL est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N° 22/2022</u>	OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022	7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES
--------------------------	---	--

Il est proposé au Conseil Municipal,

Après avoir statué sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021,

Après avoir entendu le budget primitif de l'exercice 2022,

D'Approuver le budget primitif ainsi proposé :

Total Fonctionnement : 976 595,00 € (équilibré)

Total Investissement : 817 868,00 € (équilibré)

Décision

Le conseil municipal décide d'approuver le budget primitif ainsi proposé :

Total Fonctionnement : (équilibré) 976 595,00 €

Total Investissement : (équilibré) 817 868,00 €.



La Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "F. PLAT".

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 01/04/2022
publication le 01/04/2022

et de la



La Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "F. PLAT".

Françoise PLAT